



**UNE DÉCISION POUR UN DEMI-MANDAT : DEUX ANS, PAS PLUS !**

# **ÉLECTIONS DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT 14 & 15 DÉCEMBRE 2017**

La CFDT propose un CE pluraliste qui travaillera pour l'intérêt collectif des salariés avec une information régulière et transparente sur ses activités. Quel bilan de l'équipe sortante ? Quel avenir pour les salariés de Servair à un an de la cessation de Servair à GATE GROUPE et HNA en matière sociale ? Les salariés choisiront un comité et des représentants qui auront un rôle majeur à jouer : privilégier le collectif à l'individuel ! Que restera-t-il de nos acquis ? ➡➡➡

# COMITÉ D'ENTREPRISE

## UN PROGRAMME POUR LES SALARIÉS



### LES VOYAGES ET LES SÉJOURS

- Deux voyages par an en fonction des préférences pour conjoints et enfants. ●



### FÊTES

- Repas convivial Noël : spectacle et cadeaux pour les enfants. ●



### ENFANTS

- Trois sorties pour les enfants par an (parcs, attractions, etc.). ●



### SPORT & LOISIRS

- Mise en œuvre d'une commission sport.
- Fête des sports.
- Création et développement des activités sportives dans l'établissement. ●



### LES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

- Mise en œuvre par une commission plurielle et pluraliste de loisirs, événements culturels et fêtes. Cette commission doit être chargée de présenter à la session de CE ses projets sur les bons d'achat mariage, naissance, retraite, rentrée scolaire, etc.
- Participation aux frais d'inscription aux activités culturelles pour les enfants des salariés.
- Billetterie. ●



### BOUTIQUE

- Réorganisation de la boutique et de ses offres. ●



### BONS D'ACHAT

- Politique de nivellement des attributions des bons d'achat. ●



### FONCTIONNEMENT

- Démocratie et transparence.
- Affichage des comptes tous les trimestres.
- L'information régulière de toutes activités par un livret. ●

# COMITÉ D'ENTREPRISE

## UNE INSTANCE INCONTOURNABLE



### LE CONTRÔLE ÉCONOMIQUE

- Encore pendant un an avant l'arrivée de notre nouvel employeur Gate Groupe / HNA.
- Encore un an et demi et la mise en place de cette nouvelle instance Comité économique et Social qui changera fondamentalement la donne (ordonnances Macron).
- La loi Rebsamen a déjà profondément modifié le fonctionnement des comités d'entreprise avec un niveau de responsabilité secrétaire et trésorier commun.
- Toutes les dépenses doivent donner lieu à délibérations à la majorité des voix, faute de quoi il n'est pas possible d'engager des dépenses.
- Un comité d'entreprise pluraliste est nécessaire. Il ne faudra pas se contenter d'attendre. Le CE se doit d'être un véritable contrôle de l'entreprise par les élus.
- Un lieu d'expression collectif des salariés sur la marche l'entreprise.
- Plus de remises en cause des acquis sociaux (RTT, GP, mutuelle, transfert d'activité).
- Aucun projet ne doit être décidé avant une information suivie d'une consultation du CE. ●

**POUR LA CFDT, LA DÉMOCRATIE C'EST LA CONCERTATION. LES SALARIÉS DOIVENT ÊTRE INFORMÉS AVANT TOUTE CONCERTATION OU ACTION DE LA PART DES ÉLUS. ILS DOIVENT RENDRE COMPTE AUX SALARIÉS MENSUELLEMENT.**



### CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'EMPLOI

- S'appuyer sur le CHSCT et lui confier le soin de réaliser des études sur les questions de santé / sécurité et des études sur les questions de santé / sécurité au travail ; si l'on touche aux conditions de travail, le CE doit être consulté. ●



### L'EMPLOI

- La CFDT mettra en place une commission mensuelle avec information sur l'emploi et sur la précarité. ●



### CE SERVIR SA

- Le CE devra élire deux représentants au Comité central d'entreprise. Ceux-ci devront représenter le CE auprès de l'entreprise avec des interventions et positions préparées qui ne doit pas être un rôle de figuration, mais de contre-pouvoir. ●



### SYNERGIE AVEC LES INSTITUTIONS

- Pour la CFDT, le CE doit travailler en synergie avec toutes les institutions représentatives du personnel pour coordonner l'action de défense des intérêts du personnel. ●

### LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- Revenir aux véritables valeurs de la formation professionnelle La formation doit permettre l'adaptation aux travailleurs le changement des techniques et des conditions de travail et favoriser les promotions sociales par l'accès aux différents niveaux de qualifications supérieures. ●

# COMITÉ D'ENTREPRISE

PLUSIEURS PROJETS, UNE ÉQUIPE

## VOS CANDIDATS CFDT

### PREMIER COLLÈGE | EMPLOYÉS



Yannick LEFOURN,  
titulaire transport



Marie-France KANYAVONG,  
titulaire restaurant personnel



Yann SAUTHIER,  
titulaire transport



Sylvain LENGAGNE,  
titulaire transport



Sylvain LENGAGNE,  
suppléant transport



Thi Kim APPRIOU,  
suppléant cuisine



Yannick LEFOURN,  
suppléant transport



YANN SAUTHIER,  
suppléant transport

### DEUXIÈME COLLÈGE | MAÎTRISES



Steve TEBOUL,  
titulaire régulation



Hassan ACAR,  
titulaire transport



Éric BOUDJELLA,  
suppléant transport



Yvon DELLEVI,  
suppléant transport

© CFDT GROUPE AIR FRANCE 2017 | Réalisation graphique  | Photo couverture © D. R.